Résolution sur l'exécution des lignes budgétaires "démocratie et droits de l'homme" en faveur d'un moratoire sur la peine de mort

2000/2621(RSP) - 26/10/2000 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résoution dans laquelle il réaffirme avec force que l'abolition de la peine de mort constitue un acquis éthique de l'Union européenne, ainsi qu'une étape fondamentale pour renforcer la dignité humaine et favoriser l'élargissement progressif et le respect des droits de l'homme. Il invite la Commission à utiliser pleinement les lignes budgétaires de l'Union européenne pour l'exercice 2000 pour soutenir toute initiative susceptible de contribuer à l'abolition de la peine de mort ou d'encourager un moratoire universel sur les exécutions capitales, qui devraient onstituer un des éléments essentiels des relations entre l'Union européenne et les pays tiers.